



Qui est propriétaire de documents comptables produits avec l'aide d'un progiciel ?

Par **orangerie**, le **17/05/2019** à **21:42**

Bonjour,

J'ai acheté et utilisé le logiciel Ciel compta pour enregistrer deux années d'une petite comptabilité relative à des gîtes. Ce logiciel n'est plus commercialisé par Sage. J'ai changé d'ordinateur, n'ai plus le fichier d'accès et les codes ne sont plus acceptés.

On me renvoie au service commercial qui veut bien m'aider à faire les quelques manipulations, à condition de souscrire à un contrat de maintenance annuel de... 600 €. Dont je n'ai que faire, utilisant un autre logiciel maintenant.

Mais comme on me dénie l'accès à mes documents comptables, je ne peux pas finaliser la déclaration de revenus de cette année. Je ne possède en effet pas les soldes à-nouveaux qui sont à reporter de l'année 2017.

Que puis-je faire ? Sachant que beaucoup de petits artisans et commerçants sont dans le même cas.

Merci pour votre aide.

C. Bonneu